



## Problème contrat prestation de service

Par **yoX17**, le **31/08/2015** à **23:52**

Bonjour,

Je suis infirmier libéral depuis un peu plus d'un an, de ce fait j'avais un contrat pour un logiciel infirmier sur PC. Une collaboratrice me rejoignant, l'éditeur du logiciel me propose de passer sous un nouveau contrat en réseau. J'ai reçu leur contrat avec engagement de 12 mois bien précisé que j'ai signé et envoyé mercredi dernier par mail. Le lendemain, j'avais un mail de leur part me demandant de bien vouloir signer un avenant car ils avaient oublié d'indiquer la mise à disposition d'un matériel..... Sauf qu'en relisant l'avenant il était indiqué un engagement de 36 mois. J'ai eu aujourd'hui la commerciale qui m'indique que c'est engagement de 36 mois et ce que j'ai refusé. N'ayant pas signé l'avenant, je suis rassuré pour les 36 mois, mais puis-je du coup demander annulation du contrat signé avec engagement de 12 mois? Ils ont quand même tenté de m'avoir..... Et je ne souhaite plus travailler avec eux.... Comment avoir confiance après ça?? Merci pour les réponses que vous pourrez m'apporter.. .